

Une nouvelle entreprise, à Blainville



par **Caroline d'Astous**

[Voir tous les articles de Caroline d'Astous](#)

Article mis en ligne le 5 juin 2009 à 10:29

[Réagissez à cet article](#)

Avis aux personnes âgées de la région des Laurentides, Laval et Lanaudière. Vous avez le goût de sortir et d'avoir de la compagnie? Une nouvelle entreprise vient de voir le jour. Située à Blainville, Dames de compagnie & Cie a pour objectif d'offrir des déplacements et différents services aux personnes du troisième âge.

«Dames de compagnie & Cie propose un large éventail de services uniques d'accompagnement aux personnes autonomes et semi-autonomes qui ont besoin d'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes. Déjà, une équipe formée de cinq accompagnatrices triées sur le volet a été constituée. La mission est d'améliorer la qualité de vie de la clientèle et de lui fournir un soutien personnalisé, professionnel et sécuritaire», de décrire Marie-Chantal Jarry, associée.

Selon les deux partenaires, le projet de créer une entreprise offrant des services de compagnie aux personnes âgées est né de leur situation familiale. En effet, après avoir été aidantes naturelles un certain temps, les deux associées, Anne Fortin et Marie-Chantal Jarry, en sont venues à la conclusion qu'un tel service n'existait pas encore.

«Le projet a reçu une réponse extraordinaire de diverses organisations telles les CHSLD, les CLSC et autres organismes et intervenants du monde de la santé et du secteur communautaire. La raison en est fort simple: la nouvelle entreprise répond à un besoin pressant qu'aucune organisation n'est en mesure de combler aussi adéquatement», de préciser Mme Fortin.

Mais attention, pour les personnes intéressées, sachez que ce service n'est pas gratuit. Pour le moment, l'entreprise offre six forfaits. Parmi ceux-ci: le cinéma, le magasinage, l'église, entretien léger, réceptions et sortie des vêtements de saison. Par exemple, une sortie au cinéma représente un accompagnement de trois heures et revient à 101,02 \$. Pour ce qui est de l'église, la durée est de deux heures et coûte 56,43 \$.

«La grille de prix prévoit un tarif de 20 \$ l'heure pour un service d'accompagnement de plus de trois heures et 25 \$ pour un service d'accompagnement de deux heures et moins. Les détenteurs de la carte réseau FADOQ, ont le privilège d'obtenir un rabais de 10 % sur les services», d'expliquer les deux associées.

De plus, selon le plan d'affaires de Dames de compagnie, le tiers des personnes âgées entre 65 et 69 ans vivent seules et la même proportion a une limitation de mobilité. En somme, l'augmentation de l'espérance de vie enregistrée au cours des dernières décennies se traduira, à court terme, par l'activité massive des baby-boomers à un âge où ils auront besoin d'accompagnement, d'autant plus que plusieurs choisiront de demeurer à domicile. Pour plus de détails sur le service, veuillez composer le 450-430-5547.



(Photo Michel Chartrand) François Cantin, maire de Blainville, Anne Fortin et Marie-Chantal Jarry, les deux propriétaires de l'entreprise Dames de compagnie & Cie, Ginette Aubry, vice-présidente de la Sodet, et Donald Poirier, vice-président de la FADOQ des Laurentides.